

LETTRE D'INFORMATION

DIDIER BAICHÈRE
DÉPUTÉ DES YVELINES

VERSAILLES
MONTIGNY-LE-BTX
GUYANCOURT



#4 Octobre 2018

ACTIONS EN CIRCONSCRIPTION

[Avenir Stages 3ème – l'année de lancement]

[Cf lettre #3 Septembre pour présentation détaillée](#)

La plateforme www.monstagedetroisieme.fr a été ouverte aux élèves des neuf collèges REP+ des Yvelines le 15 octobre. Dans le cadre des réunions de travail sur l'inclusion économique avec le Préfet des Yvelines et du Directeur des Services de l'Éducation Nationale, nous préparons une extension du périmètre des collèges pour expérimenter un accompagnement resserré (collèges/entreprises/famille) et tenir compte des déséquilibres pouvant exister entre des collèges non REP+ mais accueillant des jeunes issus de quartiers moins favorisés :

- Collège Ariane – Guyancourt
- Collège de Clagny – Versailles
- Collège Philippe Champaigne – Mesnil Saint Denis

A ce titre, j'ai d'ailleurs déposé une offre de stage pour accueillir dans mon équipe des élèves de troisième afin de leur permettre de découvrir les missions de député et le métier de collaborateur parlementaire. (Je vous invite à en faire de même sur la plateforme monstagedetroisieme.fr).

A suivre prochainement...

Ci-dessous : Réunion avec les équipes de la Préfecture et de l'Éducation Nationale



[« Plan 1000 Jeunes : les entreprises s'engagent ! »]

[Cf lettre #3 Septembre pour présentation détaillée](#)

Dans le cadre de la poursuite du déploiement du Plan 1000 Jeunes, à l'occasion de l'université de rentrée de la CPME Île-de-France, je suis intervenu aux côtés des présidents des CCI franciliennes auprès des 300 entrepreneurs présents pour les inciter à rejoindre la plateforme www.diversifiezvostalents.com afin de les aider à recruter plus vite et mieux. Le projet continue de prendre de l'ampleur : l'Organisation Nationale Patronale des Très Petites Entreprises (ONTPE) vient de nous confirmer son soutien au projet.



[Réunion des professionnels de santé des Yvelines]

Suite à la publication des propositions du Gouvernement sur le plan santé « [Ma Santé 2022](#) », nous avons organisé une réunion avec les professionnels de santé des Yvelines pour faire un point sur la coordination des différentes actions.

Nous avons pu échangé avec les différents acteurs de la santé du territoire (le Conseil de l'ordre des médecins, des pharmaciens, les chirurgiens-dentistes, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes et les diététiciens) afin d'encourager les échanges entre les professionnels des Yvelines sur l'enjeu majeur que constitue l'évolution de notre système de santé et l'accès aux soins pour tous.



[Visite de l'Assemblée nationale - Rallye de l'Europe]

J'ai accueilli une cinquantaine de personnes de la circonscription, pour une visite de l'Assemblée nationale et un échange avec mon équipe et moi-même. Nous avons conclu la matinée par un moment convivial autour d'une collation à la Questure de l'Assemblée nationale.

Ci-dessous: 13 octobre 2018 - Photo du groupe dans l'hémicycle



[Rencontre protection judiciaire de la jeunesse - Versailles]

A l'invitation des équipes éducatives de l'UEA], j'ai rencontré un groupe de jeunes pris en charge par la protection judiciaire jeunesse. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du déploiement d'une politique appuyée de reconquête de la citoyenneté et de la démocratie. Nous avons également pu discuter de leurs insertions professionnelles, des freins et des pistes à envisager.

A la lumière de cette rencontre, il apparaît essentiel de mettre en place l'obligation de formation jusqu'à 18 ans et d'étendre la prise en charge après 18 ans pour faciliter les passerelles avec les dispositifs d'insertion socio-professionnels des adultes.

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

[Réunion avec le Ministre de la Ville et du Logement]

Durant le mois d'octobre, nous avons organisé une série de réunions avec Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement pour amplifier le déploiement du Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises ([PAQTE](#)). Je travaille pour ma part avec le ministre à la création d'une semaine de l'inclusion économique pour l'emploi et les quartiers fin novembre.



[PLF2019 - Projet de loi finance 2019]

Le projet de loi finance 2019 a été présenté en Conseil des ministres le lundi 24 septembre par Gérald Darmanin et Bruno Le Maire.

Il prévoit un déficit public, pour la troisième année consécutive, inférieur à 3 % du PIB. Pour 2019, le déficit public s'établirait à 1,9 % du PIB, hors mesures exceptionnelles. La croissance resterait soutenue en 2018 et 2019, à hauteur de 1,7 %.

Les principaux objectifs de ce PLF2019 sont de soutenir le travail et renforcer l'attractivité de nos entreprises, de protéger les Français et d'investir pour l'Avenir. La première partie a été votée le mardi 23 octobre.

[Projet de loi pour une école de la confiance]

Jean-Michel Blanquer a présenté le 15 octobre le projet de loi « pour une école de la confiance ».

Le texte prévoit notamment l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire à 3 ans, ce qui permettra aux 26 000 élèves non scolarisés jusque-là de l'être. Pour mesurer les progrès de notre système éducatif, le texte prévoit la création d'une instance d'évaluation des établissements : le Conseil d'évaluation de l'école.

Enfin, le projet de loi permet le redécoupage des académies, conformément à l'engagement du Gouvernement d'avoir, en 2020, 13 académies correspondant aux 13 régions (au lieu de 17 actuellement).



[Proposition de loi contre la manipulation de l'information]

La proposition de loi contre la manipulation de l'information a été votée en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2018. Le texte va permettre de mieux protéger notre démocratie en luttant contre la manipulation de l'information. Il s'attaque à la diffusion massive et extrêmement rapide des fausses nouvelles via les outils numériques, notamment sur les réseaux sociaux et les médias sous influence d'un État étranger. S'appliquant en période de campagne électorale, le texte cherche à empêcher les tentatives d'influencer les résultats d'élections.

Les principales mesures seront :

- Obligation de transparence pour les plateformes : elles devront signaler les contenus sponsorisés, en publiant le nom de leur auteur et la somme payée.

- Création d'une action judiciaire en référé pour pouvoir faire cesser rapidement la circulation de « fake news ». Le juge des référés qualifiera la « fausse nouvelle », selon la définition de la loi de 1881, selon trois critères : la fausse nouvelle doit être manifeste, être diffusée massivement et de manière artificielle, et conduire à troubler la paix publique ou la sincérité d'un scrutin.
- En dehors des périodes électorales, le texte crée un devoir de coopération des plateformes pour les obliger à mettre en place des mesures pour lutter contre les fausses nouvelles, et à rendre publiques ces mesures.

Le texte sera examiné par le Sénat courant novembre.

#4 Octobre 2018

[Colloque - 9^è baromètre RH des collectivités locales]

A mon initiative, la neuvième édition du Baromètre RH des collectivités locales s'est tenue à l'Assemblée nationale. L'occasion pour moi de rappeler nos engagements vis-à-vis des collectivités locales mais aussi de débattre avec les nombreux DRH et DGS présents de la marque employeur d'une collectivité locale et de la transformation de leur métier.

Ci-dessous: 15 octobre - Photo du colloque Baromètre RHa



CONFÉRENCE - DÉBAT

Egalité des chances et inclusion économique - un défi pour les entreprises et les territoires

Informations pratiques :

- **Quand ?** Le jeudi 29 novembre - à partir de 18h30
- **Où ?** Maison de l'Etudiant - UVSQ - 1 Allée de l'Astronomie, 78280 Guyancourt
- Places limitées, inscription obligatoire



Pour plus d'information : www.didierbaichere.fr

Contact : didier.baichere@assemblee-nationale.fr



Didier BAICHÈRE
Député de la 1^{ère} circonscription des Yvelines

[Groupe d'études Industrie de la défense de l'Assemblée nationale]

Dans le cadre du groupe d'études « industrie défense » que je copréside, un groupe de travail restreint sur les PME de la défense a été lancé ce mois-ci. L'objectif est de faire remonter certaines demandes formulées par des PME de la défense afin de les mettre à l'agenda, comme je l'avais fait dans la loi PACTE avec la question de la médiation avec les grands groupes de défense. Plusieurs séances de travail sont prévues et des premières auditions de PME de la défense.